



LOCATAIRES

DOCUMENTS NÉCESSAIRES POUR LA CONSTITUTION D'UN **DOSSIER LOCATAIRE**

CANDIDAT ÉTUDIANT

- Photocopie pièce d'identité
- Carte d'étudiant ou certificat de scolarité
- Si le demandeur est en stage ou en apprentissage, le contrat et éventuellement les dernières fiches de paie
- S'il est hébergé, attestation d'hébergement + photocopie recto verso de l'hébergeant + justificatif de domicile récent (quittance de loyer ou dernière facture EDF)
- S'il est locataire, 3 dernières quittances de loyer + dernière quittance EDF (ou autre)

CANDIDAT RETRAITÉ

- Photocopie pièce d'identité
- Justificatifs de versement de retraite, pension des 3 derniers mois ou des 2 derniers semestres
- Dernier avis d'imposition complet (tous les volets)
- S'il est locataire, 3 dernières quittances de loyer + dernière quittance EDF (ou autre)
- S'il est hébergé, attestation d'hébergement + photocopie recto verso de la pièce d'identité de l'hébergeant + justificatif de domicile récent (quittance de loyer ou dernière facture EDF)
- S'il est propriétaire, dernière taxe foncière + dernière quittance EDF (ou autre)

CANDIDAT SALARIÉ

- Photocopie pièce d'identité
- 3 dernières fiches de paie
- Attestation de l'employeur justifiant qu'il n'est ni en mesure de licenciement, ni démissionnaire ou contrat de travail complet
- Dernier avis d'imposition complet (tous les volets)
- S'il est locataire, 3 dernières quittances de loyer + dernière quittance EDF (ou autre)
- S'il est hébergé, attestation d'hébergement + photocopie recto verso de la pièce d'identité de l'hébergeant + justificatif de domicile récent (quittance de loyer ou dernière facture EDF)
- S'il est propriétaire, dernière taxe foncière + dernière quittance EDF (ou autre)

SOCIÉTÉS OU PROFESSIONS LIBÉRALES / INDÉPENDANTES

- Photocopie pièce d'identité du gérant
- Statuts, extrait KBIS de moins d'1 mois ou copie de la carte professionnelle pour une profession libérale
- Copie du certificat d'identification de l'INSEE, comportant les numéros d'identification, pour un travailleur indépendant
- 3 derniers avis d'imposition complets
- 3 derniers bilans
- Justificatif de domicile du gérant





PROPRIÉTAIRES

DOCUMENTS NÉCESSAIRES POUR LA MISE EN **GESTION LOCATIVE** DE VOTRE BIEN

- Photocopie de la pièce d'identité du ou des propriétaires
- Dernier extrait Kbis si SCI
- Attestation du notaire ou les 6 premières pages du titre de propriété
- Dernier relevé annuel de charges du syndic
- Assurance propriétaire bailleur non occupant (PNO)
- Contrat d'entretien si chaudière individuelle gaz ou fuel
- Dernière taxe foncière afin d'avoir le montant de la Taxe d'Ordures Ménagères
- Diagnostics obligatoires :
 - Attestation de superficie loi Boutin
 - État des Risques et Pollutions (ERP)
 - État des Nuisances Sonores Aériennes (ENSA)
 - DPE (obligatoire depuis juillet 2010)
 - Diagnostic Amiante pour les immeubles dont le permis de construire a été délivré avant juillet 1997 (obligatoire depuis le 1^{er} avril 2013)
 - Diagnostic Plomb pour les immeubles avant 1949
 - État de l'installation intérieure électrique
 - État de l'installation intérieure Gaz

